

MONOXYDE DE CARBONE

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est **un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel** qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

Afin de prévenir ces accidents, un certain nombre de gestes simple contribuent pourtant à réduire les risques :

- Faire vérifier et entretenir : chaudières et chauffages par un professionnel qualifié chaque année avant l'hiver ;
- Aérer son logement au moins 10 minutes chaque jour ;
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes ;
- Respecter le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Dépliant de prévention contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone
(Ministère de la santé)

ALLER PLUS LOIN



MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE
01 60 22 25 63

Nous contacter

Copyright 2021 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre

